

## **Premières réactions de Jean Paul Boré, Vice-président de la région et Michel Pronesti, Maire d'Aramon de retour de l'avion pour la paix en Israël et Palestine**

Nous avons participé à l'avion pour la Paix en Israël et Palestine du 10 au 14 avril 2009. Devant les difficultés de se rendre à Gaza, notre mission « Passeurs de Paix » s'est concentrée sur les localités de Jérusalem, Ramallah, Nazareth, Bethléem ainsi que dans plusieurs camps de réfugiés.

Nous avons rencontré diverses personnalités palestiniennes ainsi que des responsables des forces de paix israéliennes.

Après nous être recueillis sur la tombe du Président Yasser Arafat, Prix Nobel de la Paix, nous avons rencontré l'autorité palestinienne au siège de la Mouqata'a.

A l'issue de ce voyage, nous voulons faire part de notre totale conviction de l'urgence à trouver le chemin de la paix entre les deux peuples palestinien et israélien.

Tout ce que nous avons vu, entendu, nous place devant une terrible inquiétude sur le devenir de la paix dans cette région et les risques de propagation aux conséquences imprévisibles.

Partout, nos interlocuteurs nous ont demandé d'intervenir auprès des autorités françaises, des dirigeants de l'union européenne afin qu'ils agissent avec beaucoup plus de détermination pour mettre fin à 60 ans d'occupation brutale, d'oppression, d'expulsions, de violence, et avancer vers un règlement politique en faveur d'une paix juste et durable pour un état palestinien viable aux côtés de celui d'Israël.

Tous les témoignages concordent vers le constat que le processus de paix est stoppé, qu'il n'existe plus de feuille de route, que le principe de deux Etats souverains et indépendants tend à être remis en cause devant les déclarations et actions des dirigeants israéliens actuels qui ne reconnaissent pas les accords passés avec l'autorité palestinienne.

### **Des faits :**

- A Jérusalem Est (partie prévue par les accords internationaux pour devenir la capitale de l'Etat palestinien), des projets de destructions de quartiers entiers occupés par la population Arabe est en cours, pour y installer des familles de colons.
- Des colonies illégales continuent de se développer dans les territoires palestiniens. Au nombre de 170, elles sont reliées par des routes. Le mur en construction permanente les intègre artificiellement au territoire israélien, réduisant encore la Palestine envisagée, à l'état de territoire gruyère rendant de fait impossible une continuité territoriale pour bâtir un Etat
- Le mur long de plusieurs dizaines de kilomètres, ponctué par des miradors, des barbelés, avec 640 points de contrôle isole les populations palestiniennes entre-elles, rendant la vie quasi impossible, sans compter l'humiliation que cela suscite tant pour les enfants que les adultes
- De nombreux lieux renvoient à l'image reprise par le président de la république française comparant la bande de Gaza à une prison à ciel ouvert
- Dans certains camps de réfugiés, le chômage atteint plus de 80%

Nous évoquerons plus en détail cela grâce à un important reportage de photos lors d'initiatives que nous allons prendre dans les prochaines semaines avec nos amis François Liberti et Michel Passet.

Nous sommes persuadés que l'application du droit international peut mettre fin rapidement à la souffrance qui n'engendre que la haine entre deux peuples pourtant faits pour vivre

ensemble. En témoignent les quelques centaines mètres à peine qui séparent le mur des lamentations adossé à l'esplanade des Mosquées, le Saint sépulcre.

Nous sommes aussi convaincus qu'il existe de nombreuses forces de paix autant en Israël qu'en Palestine capables de construire une paix durable sur la base des accords entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin validés par l'ONU prévoyant la reconnaissance de deux Etats sur la base des frontières de 1967 et des résolutions adoptées par l'ONU que nous rappelons :

La résolution 194 adoptée le 11 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations unies décide ; « *qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables.* ».

L'Europe doit exiger que le droit international soit respecté dans cette partie du monde où elle a d'immenses responsabilités.

Le débat pour les élections du 7 juin doit s'emparer de cette question essentielle au nom de la paix, des droits de l'homme et de l'équilibre du monde.

Nous sommes déterminés à nous engager à notre niveau dans des actions permettant de créer les conditions du dialogue pour que la haine laisse enfin place à la fraternité et à la paix dans l'esprit des nombreux jumelages existants entre des villes françaises et des camps ou villes palestiniennes.

Tel est le sens des initiatives que nous allons prendre dans les prochaines semaines en relation avec les forces de paix israéliennes et palestinienne.

Il y a urgence !

Nîmes le 15 avril 2009

Michel Pronesti  
Maire d'Aramon

Jean Paul Boré  
Vice-président de la Région